



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Le bassin de la rivière des Fermes passé au peigne fin Le COBARIC a déterminé les causes du transport sédimentaire et des débits de pointe sur ce territoire

Scott, le 22 novembre 2022. — Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'annoncer la fin d'un projet visant à documenter les causes du transport de sédiments et de l'augmentation des débits de pointe dans le bassin de la rivière des Fermes. Entre 2021 et 2022, l'équipe du COBARIC a réalisé plusieurs sessions de caractérisation sur le terrain, passant au peigne fin les cours d'eau et leurs usages pour trouver l'origine des problématiques soulevées par les municipalités du territoire. À l'issue du projet, des plans d'aménagements ont été réalisés. Ils permettront d'agir concrètement pour améliorer la qualité de l'eau.

Un projet né d'une démarche collective

Ce projet d'acquisition de connaissances répond aux préoccupations des municipalités du bassin versant de la rivière des Fermes. Dès 2019, ces dernières rapportaient leur inquiétude face à la détérioration de la qualité de l'eau de la rivière. Ainsi, un portrait préliminaire du territoire, réalisé en 2020, recommandait entre autres un travail sur les débits de pointe et le transport de sédiments pour retrouver une eau plus belle et limiter les risques de débordement sur le territoire.

Une caractérisation fine grâce aux rencontres avec plusieurs acteurs du milieu

En 2021 et en 2022, l'équipe du COBARIC a donc procédé à une caractérisation complète du territoire, lui permettant de mieux comprendre les dynamiques naturelles et humaines du milieu. Elle a parcouru l'ensemble du bassin versant de la rivière des Fermes, qui représente 64 km², dans le but de recueillir des informations sur les cours d'eau : forme, taille, débit, espèces animales et végétales présentes, activités humaines à proximité. Le COBARIC a également rencontré plusieurs acteurs du milieu, dont des producteurs agricoles, des propriétaires forestiers, des municipalités ainsi que des personnes résidant près de la rivière des Fermes. Ces échanges ont permis d'acquérir des informations supplémentaires sur l'utilisation du territoire et l'évolution des cours d'eau à travers le temps.

Des aménagements possibles pour résoudre les problématiques observées

La caractérisation du bassin versant de la rivière des Fermes a conduit à l'élaboration d'un portrait du territoire ainsi qu'à l'identification des problématiques et des types d'aménagements à privilégier pour les résoudre. Ce portrait s'accompagne de plans



d'aménagements adaptés à la réalité hydrique et hydrologique du territoire. Une gestion durable des eaux de pluie dans les fossés de route et la restauration du tracé de certains cours d'eau sont envisagées. Concrètement, ces plans d'aménagement serviront de levier pour entreprendre de futures actions permettant de diminuer le transport sédimentaire et les débits de pointe dans le bassin versant de la rivière des Fermes.

Un projet, plusieurs partenaires

Ce projet a été rendu possible grâce au Programme Affluents Maritime, administré par le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Parmi les partenaires de ce projet, le COBARIC a également pu compter sur la contribution de plusieurs municipalités du bassin versant de la rivière des Fermes, soit Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Frédéric, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Séverin et Tring-Jonction.

— 30 —

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.



Pour information :

Marie-Ève Théroux

Coordonnatrice de projets et géomatique

Comité de bassin de la rivière Chaudière
418-389-0476, poste 2
coordination@cobaric.qc.ca

Mathieu Provost

Chargé de projets en gestion intégrée de l'eau

Comité de bassin de la rivière Chaudière
418-389-0476, poste 5
faune@cobaric.qc.ca

Partenaires financiers :



Photo jointe :

Vue aérienne de l'ancien moulin seigneurial de 1738, au bord de la rivière des Fermes
© COBARIC, 2022.